



MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 25 € et 35 pour 1 couple
par la poste 30 € et 40 pour 1 couple
Abonnement revue CEGRA 18 €

INFOS

Rédaction:
Pierre Blazy
pierrotblazy@orange.fr
Josette Limousin
Jandj.limousin@gmail.com



www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 279 juin 2021

Calendrier

Comme à l'accoutumée, il n'y a pas de calendrier pour les mois de juillet et août. Nous vous donnerons simplement les noms des animateurs bénévoles qui assureront les permanences-rencontre de ces deux prochains mois.

Juillet 2021

7 juillet	Gérard Grand et Louis Paulin
14 juillet	Pas de permanence
21 juillet	Blandine Dujour et Louis Paulin
28 juillet	Pierre Gret et Pierrot Blazy
4 août	Jean Marc Dufreney et Blandine Dujour
11 août	Josette Limousin et Désiré Marcellin
18 août	Gérard Grand et Pierre Gret
25 août	Odile Romanaz et Jean Marc Dufreney.

Pour l'instant, nous sommes toujours en période d'expectative, les travaux d'aménagement du Pôle Culturel de Villargondran, où Maurienne Généalogie doit trouver son nouvel hébergement ne sont pas terminés et donc nos activités ont toujours lieu à la Salle Polyvalente. Il est bien évident que vous serez informés de tout changement éventuel.

Vous n'arrivez pas à vous connecter au site internet de Maurienne Généalogie ?

Essayez avec la bonne adresse :

mauriennegenealogie.besaba.org

Cours de paléographie saison 2021-2022

La saison 2020-2021 vient de s'achever ce jour après un petit repas non partagé mais pris en commun. Merci à ceux qui ont, à cette occasion, réglé leur acompte de 30 € pour la saison 2021-2022. Pour les autres, il est possible de m'envoyer un chèque équivalent ou bien d'effectuer un virement bancaire en ligne vers le compte de notre association. Dans ce dernier cas, merci de bien noter la nature et surtout **votre nom** de ce virement dans l'intitulé. Les cours vont évoluer et s'adapter aux circonstances et aux nouvelles technologies. Ainsi sur les huit prochains cours de trois heures chacun, quatre se dérouleront en format mixte, soit présentiel au local et à distance, quatre à distance seulement. Il est donc possible pour de nouveaux entrants lointains de nous rejoindre à l'occasion de la nouvelle saison qui débutera selon le calendrier joint.

Cependant et afin de ne pas freiner le groupe des "anciens", il a été décidé de ne pas admettre ceux qui n'ont aucune pratique ou expérience préalable. Afin de ne pas léser les débutants, un cours spécifique de 1 h 30 par mois pourrait être organisé en fonction de la demande. Le calendrier de ce dernier cours éventuel n'est

par contre pas fixé à ce jour et sera établi de concert avec notre professeur.

Une date butoir au **31 juillet** est donc fixée pour s'inscrire à l'un comme à l'autre. Pour le cours des débutants, merci de faire parvenir un chèque d'acompte de 15 €. Celui-ci ne sera pas encaissé pour l'instant et éventuellement détruit s'il n'y a pas de cours organisé faute d'inscrits en nombre suffisant.

A titre indicatif, le tarif des cours des "perfectionnés" sera d'environ 75 € pour l'année, la moitié donc pour des cours de 1 h 30 s'adressant aux débutants.

Merci pour vos réponses rapides dans la perspective d'organiser notre calendrier.

Jean-Marc Dufreney

Paléo 21-22	Date	Horaires	Modalités
Cours 1	23-oct-21	9h - 12h	Mixte
Cours 2	13-nov-21	9h - 12h	Distanciel
Cours 3	11-déc-21	9h - 12h	Mixte
Cours 4	08-janv-22	9h - 12h	Distanciel
Cours 5	05-févr-22	9h - 12h	Mixte
Cours 6	12-mars-22	9h - 12h	Distanciel
Cours 7	09-avr-22	9h - 12h	Distanciel
Cours 8	14-mai-22	9h - 12h	Mixte

.Réunion de Bureau du 5 juin

Elle s'est déroulée selon la formule mixte, c'est-à-dire partie en présentiel partie en distanciel. Tout n'est pas au point, surtout au niveau de la gestion des sons, mais cela laisse augurer d'un avenir productif. En effet, cette formule permet d'élargir au maximum l'audience lors des conférences et autres ateliers et surtout aux adhérents extérieurs d'accéder à toutes les activités de l'association. Par exemple, l'atelier de paléo/lecture d'actes, qui vivait jusqu'à présent enregistré en une seule séance plus de vingt participants.

L'accueil des nouveaux adhérents devrait être amélioré, permettant une intégration plus rapide dans l'association. Louis Paulin prépare « Génémontricheralbanne » dont la date n'est pas encore arrêtée.

Le Maire de Villargondran envisage l'inauguration du Pôle Culturel de la commune dans le mois de septembre. Comme (si, si, c'est un hasard !) 2021 sonne les 25 ans de Maurienne Généalogie, les nostalgiques des 20 ans verraient bien une autre inauguration, sans ruban, sans fanfare mais avec la bonne humeur habituelle vers les mois d'octobre ou novembre. Là aussi, on y pense sérieusement !

Le 25 ou 26 septembre aura lieu la traditionnelle sortie à Suse et ses environs.

Numéro 279 juin 2021

Le Domaine de Solitude

Camille de la Salle née Montaz à Aiguebelle en 1896, ma grand-mère, en était persuadée ; nous, ses enfants et petits-enfants avons aussi envie de le croire, mais il nous fallait quelques preuves, tellement tout avait sombré dans un oubli profond.



Le coffret

Y avait-il bien eu à Jarrier de 1829, environ, à 1837 une « **compagnie de paysans** » installée sur le « **domaine de Solitude** » par son grand-oncle François Viallet (1801-1837) ? Dans un superbe coffret conservé par sa sœur Claudine femme de Jean Baptiste Grange, dans leur grande maison du 4 place Fodéré à Saint-Jean, autrefois domaine des nobles Sauvage et alors de la Soëffe, puis transmis à son petit-fils le docteur Jean Grange (1871-1945) époux de Élise de la Salle ma grand-tante, dans ce coffret, donc, étaient soigneusement rassemblés plusieurs documents de sa main décrivant la *Compagnie d'agriculture* qu'il avait fondée sur sa ferme à Jarrier, au « hameau de vers l'église ».

Dans une lettre au juge mage Monod en 1836, il précise que « *Malheureusement convaincu d'après divers entretiens que j'eus avec des agriculteurs instruits que nos montagnards sont extraordinairement arriérés dans le mode de culture par une routine obstinée, j'ai conçu le projet d'appeler autant que je le pourrais aux principes des connaissances agronomes un choix de laboureurs propres à donner des espérances, pour éclairer leurs travaux et stimuler par l'exemple.*

C'est mû par ces sentiments que je leur ai établi une classe d'agriculture, que je les ai abonnés au Propagateur des connaissances utiles et que je leur ai formé une petite bibliothèque où ils puisent pour poursuivre une instruction plus particulière. Après s'être bien pénétré des principes généraux que contient le Manuel du bon fermier dont je leur ai distribué un exemplaire à chacun et sur lequel ils doivent bientôt subir un examen ».

Parmi les documents, les Statuts décrivent en détail les principes, l'organisation, le règlement intérieur, etc.. On y trouve par ailleurs le Registre de l'entrée et sortie du personnel (1831-1837) et aussi l'Histoire générale des tirs aux fêtes patronales du domaine de Solitude (1831-1835) où sont mentionnés des notables invités ou remplissant des fonctions de conseil (spectables Crépin, Vincenty, Poidebard, Pollingue, Trouillet, Marthe, révérend Chappellaz), d'instruction (le comte de Vars, M. Rubichon) ou de santé (les docteurs Chevalley, Ducroz, puis Mottard), et - surtout - une trentaine d'agriculteurs de Jarrier (Chappellaz, Déquier, Flammier, Gaden, Grange, Julliard, Léard, Mact, Marcoz, Paraz, Salomon, Viallet,...), qui tous y apposent leurs signatures, sauf quelques notables peu visibles.

Presque toutes ces signatures ont pu être authentifiées en les confrontant à celles des registres d'état civil (malheureusement, les actes notariés - eux - ne sont pas accessibles en ligne), ce qui paraît une preuve irréfutable que ces personnes sont bien réelles et ont participé aux activités qu'elles ont paraphées.

En parcourant ces documents on peut se faire une idée des aspects tant généreux et altruistes qu'empreints de paternalisme de cette aventure à l'organisation plutôt « militaire ». Difficile d'évaluer en l'absence d'autres témoignages ses réalisations et son impact éventuel sur la communauté.

Par contre, cette lettre au juge Monod, nous laisse entrevoir que le projet aurait eu ses opposants, en faisant état d'une « *noire calomnie par laquelle on lui avait dit que sous le nom de travailleurs je destinais mes hommes à donner des coups de bâton à qui je vou-*

drais, et que même ne leur faisant plus les mêmes largesses, ils commençaient à s'en dégoûter ».

François Viallet précise que suivant les souhaits d'Éléonore Buttet de Tresserve (1772-1835) il apporte un soutien financier aux travailleurs et ambitionne que Solitude soit reconnu par l'autorité :

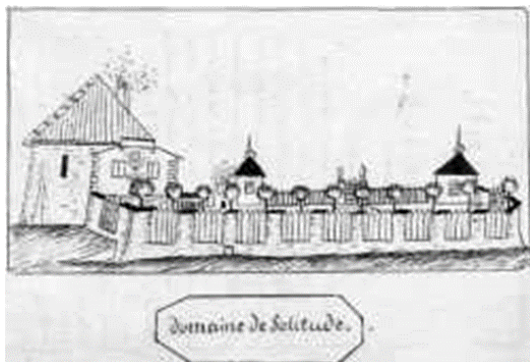
« *Mademoiselle de Buttet dont je suis héritier m'ayant témoigné tout le désir qu'elle avait du développement de mon plan d'amélioration agricole, m'a laissé des fonds à y appliquer. Religieux observateur de sa volonté, pour atteindre plus efficacement le but proposé, je sou mets à un conseil avec qui je me consulte pour ce que je pourrais faire de mieux, tout ce qui touche à l'administration des fonds que j'y consacre.*

C'est ainsi que 500 francs viennent d'être affectés à un médecin, 900 francs pour enseignement de l'agriculture, et que considérant que l'usure mine le laboureur, je vais affecter en caisse morte mille francs où après avoir fait résulter du légitime besoin de famille pourra puiser de mon petit choix de laboureur élève, celui qui sera dans ce cas pour la somme qui lui sera nécessaire, au 5 % et pour le terme qu'il lui faudra convenablement.

Cette disposition affecte les menues sommes à court délai sur lesquelles s'exercent si singulièrement l'usure, car pour les sommes majeures et à délai de plusieurs années, ils trouveraient assez d'honnêtes capitalistes en donnant les garanties suffisantes.

Heureux si pour récompense de mes bonnes intentions, ainsi qu'il paraît que je peux l'espérer, je puis offrir bientôt à la sanction de l'autorité un établissement qui présente pour l'agriculture des avantages réels. C'est dans cette considération qu'après un laps de temps suffisant pour une bonne éducation élémentaire les laboureurs élèves appelés "travailleurs" seront successivement remplacés par des novices, et que je me propose d'établir le petit domaine de Solitude sur le pied d'une espèce de ferme modèle ».

Pour couronner le tout, l'histoire est aussi romanesque que ses protagonistes. Pourquoi François a-t-il hérité « *confidemment, précise-t-il à son père* » de Éléonore qu'il appelle sa bienfaitrice ? La famille de Buttet était-elle d'accord ? En tous cas, dans son testament, François se sachant mourant dicte « *me rappelant avec quelle tendresse, noble demoiselle Éléonore de Buttet de Tréserves ma bienfaitrice, aimait ses parents et notamment sa sœur mademoiselle*



Joséphine de Buttet ici absente, je fais à celle-ci donation à cause de mort, en cette considération, comme en celle de mes sentiments pour la respectable maison de

Buttet, de la somme de dix milles livres nouvelles, plus de mon pré situé près du lac du Bourget, dit pré Scobi ; », donation qu'elle acceptera devant notaire « *pensant [...] qu'elle n'a été dictée au donateur que par des causes qu'il aura crues justes* ».

Par ailleurs, il « *donne au même titre, à la commune de Jarrier pour la fondation d'une école destinée à l'éducation des garçons la somme de trois mille livres ;* »

Et, enfin « *par un sentiment de justice et de satisfaction, envers chacun des travailleurs de la compagnie d'agriculture que j'ai organisée à Jarrier, je leur fais rémission des diverses dettes qu'ils se trouvent avoir contractées envers moi* ».

On le voit, François Viallet devait se douter que nul ne poursuivrait son projet à son décès si prématuré : il ne prend pas de disposition

testamentaire en ce sens, préférant tester pour la création d'une école de garçons, motivé au point de faire revenir à son chevet le notaire et le conseil municipal de Jarrier, pour s'assurer qu'elle sera inattaquable.

De fait, sa succession ne sera pas simple. Il faudra une transaction notariée impliquant les familles Viallet/Grange et le conseil de la commune de Jarrier pour « *fixer le véritable sens sous lequel doivent être entendues les dispositions de dernières volontés de spec^{ble} François Raymond Viallet* ».

Le projet d'école s'est-il concrétisé ? Reste-il d'autres traces de cette aventure ?

Christian de la Salle

PS : cliquer, par exemple, sur le coffret du site familial <http://www.un-air-de-camille.org> donne accès à l'ensemble des textes et dessins de François Viallet ainsi qu'à la liste des participants. Noter que, pour des raisons historiques, l'accès aux arbres généalogiques est malheureusement réservé.

Un beau texte de Jacques Prévert

A peine la journée commencée et ... il est déjà six heures du soir.
A peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi. ... et le mois est déjà fini... et l'année est presque écoulées... et déjà 40, 50 ou 60 ans de nos vies sont passés.

Et on se rend compte qu'on a perdu nos parents, des amis. et on se rend compte qu'il est trop tard pour revenir en arrière ...
Alors... Essayons malgré tout, de profiter à fond du temps qui nous reste. N'arrêtons pas de chercher à avoir des activités qui nous plaisent...

Mettons de la couleur dans notre grisaille...
Sourions aux petites choses de la vie qui mettent du baume dans nos cœurs.

Et malgré tout, il nous faut continuer de profiter avec sérénité de ce temps qui nous reste.

Essayons d'éliminer les "après" ...

Je le fais après ... Je dirai après ... J'y penserai après ...

On laisse tout pour plus tard comme si "après" était à nous.

Car ce qu'on ne comprend pas, c'est que :

après, le café se refroidit ...

après, les priorités changent ...

après, le charme est rompu ...

après, la santé passe ...

après, les enfants grandissent ...

après, les parents vieillissent ...

après, les promesses sont oubliées ...

après, le jour devient la nuit ...

après, la vie se termine ...

Et après c'est souvent trop tard.... Alors... Ne laissons rien pour plus tard...

Car en attendant toujours à plus tard, nous pouvons perdre les meilleurs moments,

les meilleures expériences, les meilleurs amis, la meilleure famille...

Le jour est aujourd'hui...L'instant est maintenant...

Nous ne sommes plus à l'âge où nous pouvons nous permettre de reporter à demain ce qui doit être fait tout de suite.

Alors voyons si vous aurez le temps de lire ce message et ensuite de le partager.

Ou alors vous le laisserez peut-être pour... "plus tard"...

Et vous ne le partagerez "jamais"....

Comme quoi Prévert n'a pas cueilli que des feuilles mortes...

Jacques Prévert pcc: Pierre Blazy.

Toponymie curieuse

Peut être vous est-il arrivé, au hasard de vos recherches, de vous « casser les dents » sur un nom de lieu pour le moins curieux qui, s'il peut présenter une lointaine parenté avec les noms actuels, n'en est pas moins déroutant. Par exemple, on a découvert des naissances à « Col d'Aule ». Ne cherchez pas, ce village n'existe pas. Tout au plus existe-t-il, derrière le Col de la Croix de Fer, sur la route du barrage de Grandmaison, un alpage du nom de « chalets d'Olle », du nom du torrent qui dévale dans cette combe depuis le Glacier de Saint Sorlin.

Vous avez à présent tous les ingrédients du mystère:

« Col d'Aule » fut le nom de Saint Sorlin d'Arves pendant la période révolutionnaire.

Si pareille mésaventure vous arrivait, courez dans le numéro 271 de MG Infos du mois d'octobre 2020 et vous y trouverez sans doute la solution à votre problème.

Pierre Blazy

Visioconférences : mode d'emploi

Tout le monde, à Maurienne Généalogie, connaît les qualités d'animateur de notre Président Jean Marc Dufreney. La pandémie de Covid19 l'a mis à rude épreuve pour imaginer le moyen d'assurer la cohésion de son association malgré l'isolement forcé de toutes ses ouailles.

La solution qu'il a mise en œuvre consiste à organiser des visioconférences via l'ordinateur et le résultat, s'il pouvait être espéré, ne laisse pas de surprendre. Pour l'instant, les réunions de bureau fonctionnent bien mais elles fonctionnaient déjà bien avant. Par contre, et là, la surprise est agréable, l'atelier paléo-lecture d'actes, qui, disons le, végétait, a vu soudain sa participation passer à plus de vingt personnes. Résultat on ne peut plus encourageant. Mais le perfectionniste qu'est Jean Marc ne se contente pas du résultat et il veut l'améliorer encore. Pour cela, il nous a demandé de publier les précisions suivantes :

« *Je ne prétends aucunement maîtriser la chose mais au cours de ma maigre expérience dans ce domaine, il me semble nécessaire de respecter quelques préalables à une connexion fiable, efficace et bénéfique :*

1-Posséder une webcam et des haut-parleurs (les pc portables en sont le plus souvent équipés, mais pas les fixes). Il est aussi possible de se connecter avec un smartphone ou une tablette, bien que ce soit moins ergonomique et confortable.

2-Utiliser de préférence la connexion partagée des 4G (bientôt des 5G) des smartphones, souvent plus stable et sans coupure que la wifi.

3-S'installer dans un environnement calme, à l'abri de toute nuisance sonore, dont les résonances peuvent être très perturbante pour l'ensemble des invités.

4-Respecter les consignes générales dictées par l'animateur, en coupant par exemple votre micro. Utiliser de préférence le chat pour vous exprimer, faire vos remarques et poser vos questions, surtout si nous sommes nombreux en ligne.

5-Enfin, il paraît opportun que vous ayez vérifié avant chaque rendez-vous si votre configuration est correcte. Il ne sera pas possible en effet d'attendre que tout le monde soit au point à chaque rendez-vous, question de respect pour les autres qui patientent. Le lien de

connexion vous sera envoyé par mail une dizaine de minutes environ avant le démarrage effectif de la visio. Il suffira alors de cliquer sur ce lien pour voir s'ouvrir la fenêtre de communication. Il n'y aura rien à télécharger auparavant.

Jean Marc Dufreney »

La Mappe

Mot venu tout droit du latin « mappa » (qui, d'ailleurs, veut dire toute autre chose !) il désigne le plan cadastral ancien (mappe Sarde). Il fait l'objet, avec les tabelles (cadastre) qui vont avec, d'une étude approfondie de la part des adhérents de Maurienne Généalogie, étude qui commence par le dépouillement de ces tabelles. Pour vous instruire du mot et de la chose, on aurait pu citer d'austères et ennuyeux savants aux mots alambiqués et pas toujours compréhensibles.....on a choisi un auteur pour qui ce texte pourrait servir d'hommage posthume., comme, d'ailleurs, tous ses écrits.

Jean Marie Jeudy, historien, journaliste, conteur, peintre, photographe, animateur de radio, conférencier, accompagnateur en montagne mais surtout amoureux des mots et de sa belle Province de Savoie nous a quittés le 27 avril dernier au terme d'une longue maladie. Il savait ciseler des mots simples et son livre « Les mots pour dire la Savoie » (La Fontaine de Siloé) constitue un florilège de ses histoires. C'est à ce recueil que nous avons « emprunté » le texte sur la Mappe :

« Ce terme, qui vient du latin « mappa », signifie plan, carte. Jusqu'au milieu du XVIème siècle, l'impôt en Savoie était levé de façon irrégulière . En 1564, un édit avait créé un droit de subside, impôt



Un exemple de Mappe basé sur la valeur de la terre et qui prenait le nom de taille. Il conduisait à l'établissement d'un premier cadastre ordonné par un édit en 1601.

Mais la « Mappe Sarde » se rapporte au cadastre de 1730. Il fut initié par Victor Amédée II. Ce souverain dont la tenue vestimentaire était singulière (Son manteau était doublé d'une peau d'ours, au dehors l'été et en dedans l'hiver !) régna en despote éclairé. Ainsi, il décida d'établir une mesure équitable des biens fonciers et une répartition uniforme et plus équitable des impôts. Cette réforme supposait une refonte des privilèges féodaux de la noblesse et du clergé qui n'apprécièrent que modérément. De multiples pressions témoignèrent de l'inquiétude des communautés devant ces évaluations.

Cette réforme fiscale devait s'accompagner d'un nouveau cadastre. Victor Amédée II devança la France de près de quatre vingt ans dans la réalisation de celui-ci. Commencés en 1728, les travaux se terminèrent dix ans plus tard sous Charles Emmanuel III. Le projet était ambitieux. Il était question de répertorier toutes les terres habi-

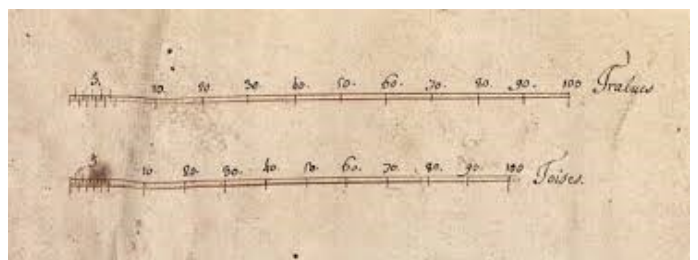
tées et productives des Etats de Savoie.

Ce fut un travail de patience mené avec rigueur par plus de cent géomètres ayant déjà œuvré en Piémont. Le résultat fut un immense répertoire des terres sous forme de grandes planches coloriées selon les types de culture ou d'occupation du sol. Les noms des lieux dits sont indiqués.

Trois mappes furent réalisées par secteur: L'original en noir et blanc, une première copie, avec couleurs au lavis destinée à la Chambre des Comptes de Chambéry, une seconde copie déposée dans la commune concernée.

Rapidement, le cadastre allait se heurter à la difficulté de mise à jour en suivant les mutations. Il eût fallu prévoir une mise à jour quotidienne, et encore ! Si bien qu'en 1780, le cadastre ne répond plus à la situation réelle.

Après la révolution, les planches, qui avaient été emmenées à Turin, furent rapportées à Chambéry. Elles étaient dans un piteux état, en raison d'un usage intensif. Certaines avaient été découpées. Mais, jusqu'en 1852, elle fut le seul outil de référence pour les limites des parcelles. Sa réalisation avait entraîné des travaux de



Les mesures : Furlac et Toise

bornage . Ces bornes représentaient un symbole important pour les communautés montagnardes dont la richesse dépendait de l'étendue de leurs pâturages.

Pour la petite histoire, Jean Jacques Rousseau, lors de son séjour chez Madame de Warrens, fut employé dans les bureaux chambériens où s'élaborait le cadastre. Durant deux années, il s'évertua dans un labeur qu'il jugeait fastidieux, puis il préféra aller donner des cours de solfège aux demoiselles de la bonne société.

La Mappe est le plus ancien cadastre cartographié d'Europe. Son échelle est proche du cadastre actuel. Elle fait à présent le bonheur des historiens. Véritable mine pour la connaissance topographique et toponymique, elle apporte une vue d'une étonnante précision sur le paysage savoyard d'autrefois. On l'utilise encore dans certains contentieux pour prouver la permanence et l'ancienneté d'une limite. Elle sert pour l'étude du cours ancien de l'Arc afin de définir le tracé de l'autoroute de Maurienne. Mais les planches continuent de se dégrader. C'est pourquoi une longue procédure de sauvegarde a été engagée.

Jean Marie Jeudy. »

Ce texte ne nous dit pas les difficultés rencontrées par les acteurs qui mettaient tout cela en œuvre, difficultés réelles, dues en partie à la personnalité des enquêteurs qui, souvent, ne parlaient qu'imparfaitement le français et à fortiori pas du tout le patois usité dans nos contrées et d'autre part au fait que les incontournables rectifications venaient en contradiction avec des siècles de traditions et d'habitudes.

En passant.....

Vous pouvez, vous aussi, être les artisans du progrès de Maurienne Généalogie. Tous les dépouillements, toutes les mises à disposition l'ont été par des bénévoles. Alors, si le cœur vous en dit, rejoignez-les et participez à ce grand œuvre.

Pierre Blazy.